

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **armacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **diologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **cique :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **éducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **ntaire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## **maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

## **Déclaration de Maladie : N° P19- 0006838**

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 2589 Société : Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : HANNAH NAWAL Date de naissance : 24/01/1985

Adresse :

Tél. : 063031 8835 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

*Dr. Louisa BERRADA  
Généraliste  
Imm. C32 Rés. Al Firdaus  
H.H Casablanca  
Tél. 05 22 98 55 25*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 03/07/19

Nom et prénom du malade : IT-HANNAH NAWAL Age : .....

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*Dyslipidémie*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 16/07/2019

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/02/2019		C	150 Dhs	

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	PHARMACIE AL OUAIHL S. CHAL - Hal Nassar Montant de la Facture
PHARMACIE AL OUAIHL S. CHAL - Hal Nassar	03/27/19	Docteur : Dr. A. Al Ouaihl 55, AV. T'ued Sobou - El Chal Télé : 05 22 90 63 45 Fax : 05 22 90 63 46 ICP : 00 00 00 00 00 00 00 00 Abon : 00 00 00 00 00 00 00 00

## **ANALYSES - RADIographies**

Chèque et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
Dr. S. CHAOUIT AZIZ Socialiste en Imagerie Médicale 4, Rue Socrate - Casablanca Tél. : 05.22.39.07.07	NOV 13	90%	300,00 Dhs

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraire
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIBLES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

The diagram shows a circular DNA molecule with 40 numbered segments arranged in a clockwise direction. The segments are labeled with numbers from 1 to 8 repeated five times. Four arrows point outwards from the circle: 'H' at the top, 'D' at the bottom-left, 'G' at the bottom-right, and 'B' at the top-right.

[Création, remont, adjonction]  
ctionnel. Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Loubna BERRADA ZEROUALI**

Médecine Générale

Echographie

Pédiatrie

Diplômée de l'université  
de médecine de CRIMEE



**الدكتورة براادة لبنى**

الطب العام

الفحص بالصدى

طب الأطفال

خريجة كلية الطب بكرديمي

Casablanca, le : 03/07/19

Patient (e) :

N° HAD/DR Oui firdaous

① Nizalgin 80mg  
21,50

② 99100

~~PHARMACIE AL OUALI  
S. CHALAK Haj Nassar  
Dokt. en Pharmacie  
55 AV. Céd Sébou - El Cadi  
Tél. 05 22 90 53 45  
CASABLANCA  
M. DAOUADI  
05 22 90 56 25  
ICE: 00154146800345~~

~~S. CHALAK Haj Nassar  
Dokt. en Pharmacie  
55 AV. Céd Sébou - El Cadi  
Tél. 05 22 90 53 45  
CASABLANCA  
M. DAOUADI  
05 22 90 56 25  
ICE: 00154146800345~~

319334



6 118001103041

**Tardyferon® 80mg**  
30 comprimés pelliculés

Distribué par COOPER PHARMA  
41, Rue Mohamed Diouri - Casablanca  
Pharmacien Responsable : Amina DAoudi

Dr. LOUBNA BERRADA  
Médecin généraliste  
Immeuble Firdaous  
Résidence Al Firdaous  
Tél. 05 22 90 56 25

App. N° 1, Imm. C32, Rée de chaussée, Résidence Al Firdaous - Hay Hassani - Casablanca - Tél. : 05 22 90 56 25

شقة رقم 1، عمارة C32، سفلي، إقامة الغدوس الحي الحسني - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 90 56 25

**Dr. Loubna BERRADA ZEROUALI**

Médecine Générale

Echographie

Pédiatrie

Diplômée de l'université  
de médecine de CRIMEE



**الدكتورة برادة لبني**

الطب العام

الفحص بالصدى

طب الأطفال

خريجة كلية الطب بكرمي

Casablanca, le :

٥٠/٥٧/١٩

Patient (e) :

D' HANDBOURG Firdaus

F. P.R.E S.I.P

Blondeau. Kanner

**Dr. Zakia CHAOUI TAZI**

Spécialiste en imagerie Médicale

4, Rue Socrate - Casablanca

Tél : 05 22.39.07.07

Dr. Loubna BERRADA  
Médecin Généraliste  
Imm. C32 Rdc Al Firdaus  
H.H Casablanca  
Tél. 05 22 90 56 25

GROUPE RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA  
SCANNER - IRM  
CENTRE D'IMAGERIE MEDICALE

Dr. K.BELYAMANI

Dr. Z.TAZI CHAOUI

Dr. H.BENGELLOUN

CASABLANCA LE, 10/07/2019

Reçu N° 190710021

M ou Mme : **HANNAOUI FIRDAOUS**

Examen(s) demandé(s) :

**BLONDEAU SCANNER**

Soit un montant total de : **900.00** DHS

Arretée le présent reçu à la somme de :

**NEUF CENTS DIRHAMS**

Dr. Zakia TAZI  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
4, Rue Socrate - Casablanca  
Tél. 05 22 39 07 07

4 Rue socrate, (Rond point Romandie) Casablanca Tel : 022 39 07 07  
Fax 022 39 03 03 Patente 35806746-I.F: 01031212- W.B :0460101149923

# GROUPÉ RADIOLOGIQUE DE CASABLANCA

## SCANNER - IRM

- ECHOGRAPHIE
- DOPPLER - DOPPLER ENERGIE
- RADIOLOGIE DENTAIRE



- SENOLOGIE
- STEREOTAXIE MAMMAIRE
- RADIODIAGNOSTIC

### Centre d'imagerie médicale

Dr. K. Belyamani

Dr. H. Bengelloun

Dr. Z. Tazi chaoui

10/07/2019

PATIENT

HANNAOUI FIRDAOUS

MEDECIN TRAITANT

LOUBNA BERRADA ZEROUALI

#### BLONDEAU-SCANNER :

#### TECHNIQUE :

Examen TDM pratiqué en coupes axiales de 1mm avec des reconstructions coronales.

#### RESULTATS :

Absence d'anomalie de densité des sinus de la face.

Absence d'épaississement muqueux visible.

Absence d'épanchement liquidiens intra sinusien visible.

Absence d'atteinte osseuse.

Présence d'une déviation de la partie moyenne de la cloison nasale vers la droite.

Dr. Zakia CHAOUI TAZI  
Spécialiste en Imagerie Médicale  
4, Rue Socrate - Casablanca  
Tél : 05.22.39.07.07

PR. Z. TAZI CHAOUI